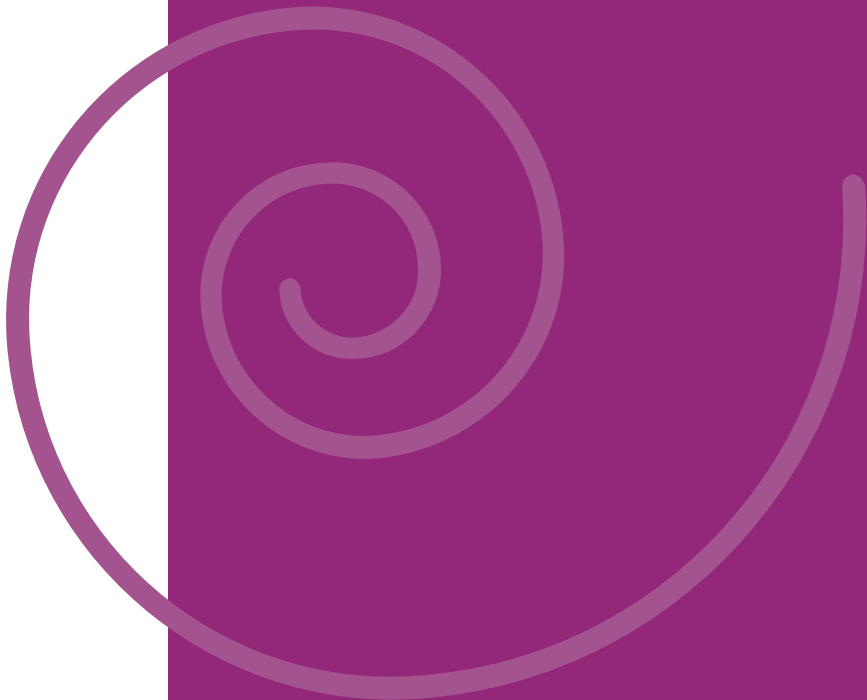


Je monte un projet théâtre

Patrick Even,
coordonnateur académique de Loire-Atlantique



Pourquoi ?

Petit point de méthode

Il est important que les différents acteurs rédigent le projet à plusieurs mains. Le fait de consigner par écrit amène chacun à préciser sa pensée et à mieux appréhender celle de l'autre. La trace écrite permet aussi de s'y reporter : elle "acte et officialise" les objectifs choisis, les engagements pris et les moyens envisagés pour s'y tenir. Elle constitue également un outil de communication riche et convaincant auprès du conseil d'administration, des partenaires et des collectivités susceptibles de soutenir cette initiative. Enfin, elle prépare et facilite le bilan et l'évaluation du projet.

Il convient de dresser un état des lieux. A quel besoin, à quelle demande répond ce projet ? De quelle opportunité veut-on ainsi profiter (création d'une nouvelle salle de spectacle, installation d'une compagnie...) ? Sur quelle action antérieure s'ancre-t-il ?

Il est également essentiel de préciser de quelle manière ce projet s'articule avec celui de l'établissement. Le chef d'établissement inscrit en effet dans son projet annuel un volet consacré à l'éducation artistique et culturelle et le développe à partir des moyens budgétaires globalisés qui lui sont alloués.

Il convient de définir et de décrire les différentes étapes du projet de façon tout à la fois souple et précise pour parcourir l'itinéraire prévu sans pour autant suivre des rails.

Il revient à l'enseignant de présenter son projet aux instances de l'établissement et à sa hiérarchie afin qu'il reçoive leur agrément et les financements correspondants. L'enseignant du niveau élémentaire prend contact avec son inspection académique via son inspecteur de circonscription. L'enseignant du second degré, après accord de son chef d'établissement, prend contact avec le délégué académique à l'action culturelle du rectorat. Dans tous les cas, il convient également de prendre contact avec le conseiller à l'éducation artistique de la Direction régionale des affaires culturelles.

Des objectifs culturels, artistiques et pédagogiques

Le projet théâtre doit viser la réalisation d'objectifs culturels (rencontre avec les œuvres de création ou patrimoniales), artistiques (rencontre avec les artistes en démarche de création et implication dans une pratique effective) et pédagogiques (acquisition progressive de références et de compétences dans un domaine donné). Il aboutit le plus souvent à une production d'élèves.

Distinguer l'artistique du culturel n'est pas toujours aisé : ils sont intimement liés. Disons très rapidement que la pratique d'acteur relève de l'artistique et la pratique de spectateur, du culturel.

Pour qu'un projet permette une découverte assez complète (si modeste soit-elle en temps et en moyens) de l'art théâtral, il faut autant que possible ménager un équilibre entre les activités d'initiation au jeu et la construction d'une culture théâtrale. Cette dernière peut passer par une découverte de l'histoire du théâtre, une sensibilisation au répertoire et aux spécificités du texte théâtral ainsi que par une fréquentation des formes contemporaines du spectacle vivant.

L'éducation au théâtre, comme toute démarche pédagogique, suppose d'interroger au préalable les savoirs, les savoir-être et les savoir-faire à acquérir par les élèves.

Les projets théâtre peuvent concerner les enseignants du premier degré, dans le cadre de l'éducation artistique notamment, les enseignants du second degré, quelle que soit leur discipline, ainsi que les conseillers principaux d'éducation désireux de s'investir dans ce type d'action.

Concernant les programmes d'enseignement, on peut regretter la place accordée explicitement dans les instructions officielles de l'école, du collège et du lycée. On peut néanmoins trouver à leur lecture, les points d'appui nécessaires à l'enseignement du théâtre en tant que pratique artistique, littéraire et culturelle.

Pleins feux sur...

... les programmes d'enseignement du français : quelques repères

Les programmes étant largement consultables par ailleurs, on se contentera ici de signaler, pour chaque niveau d'enseignement, les liens qui peuvent être établis entre les préconisations officielles et la familiarisation des élèves avec le théâtre.

Eduscol, le site pédagogique du ministère de l'éducation nationale

Textes officiels et programmes des premier et second degrés
www.eduscol.education.fr
 > rubrique Sommaire / lycée / programmes scolaires



	Enjeux et finalités	Démarches
Cycle 2	<p>Comprendre un texte, en discuter les différentes significations, en proposer une interprétation.</p> <p>Retrouver les informations implicites dans un texte.</p>	<p>Privilégier les interprétations collectives.</p> <p>Le théâtre peut offrir l'occasion d'un projet plus élaboré.</p>
Cycle 3	<p>Rencontrer des œuvres littéraires (littérature de jeunesse).</p> <p>Affermir la compréhension de textes complexes.</p> <p>Eprouver les libertés et les contraintes de toute interprétation.</p>	<p>Avec les œuvres poétiques et théâtrales, les élèves, guidés par leur enseignante ou leur enseignant, prolongent l'interprétation en cherchant à la transmettre au public de leurs camarades ou à un public plus large. En liaison avec les activités artistiques (musique, arts visuels, danse) ou dans le cadre d'un projet, ils élaborent la mise en voix et la mise en scène des textes.</p> <p>Le travail régulier de diction des textes peut s'accompagner de projets plus ambitieux (en particulier lorsque le théâtre est abordé), éventuellement appuyés par le renfort technique d'artistes dans le cadre d'un projet d'école ou d'un projet artistique et culturel (PAC), qui, au-delà de la mise en voix, utilisent les ressources corporelles pour déployer l'interprétation des textes dans l'espace et pour les donner tout à la fois à entendre et à voir. Il existe des relations fortes entre dire des textes et les chanter. Chaque fois que cela sera possible, on tentera d'articuler l'une et l'autre activité, sans oublier qu'une chorale peut très judicieusement être l'occasion de les rapprocher.</p>

	Enjeux et finalités	Démarches
	<p>Maîtriser les différentes formes de discours (narrative, descriptive, explicative, argumentative).</p>	<p>En liaison avec ces formes de discours, on aborde l'étude du dialogue.</p> <p>L'étude des textes littéraires permet de mettre en place une approche raisonnée des genres.</p>
6^{ème}	<p>Quelques extraits de théâtre et éventuellement une courte pièce du domaine français. Le travail s'appuie si possible sur le jeu dramatique des élèves. L'étude plus approfondie du dialogue et du genre théâtral sera réservée aux années ultérieures.</p>	
5^{ème}	<p>Une pièce de théâtre brève du moyen âge ou du XVII^e.</p> <p>L'initiation au théâtre se fait en relation avec le travail sur le dialogue.</p>	
4^{ème}	<p>Une pièce de Molière et éventuellement une autre pièce du XVII^e (lues dans leur intégralité ou abordées de façon plus rapide).</p> <p>Dans l'étude du dialogue, on utilisera des enregistrements audiovisuels montrant des dialogues de théâtre, de cinéma, de télévision.</p>	
3^{ème}	<p>On continuera à privilégier la prise de parole devant un auditoire (compte rendu, exposé, récitation, théâtre).</p> <p>Ecoute d'enregistrements de textes dits par des comédiens.</p> <p>Comparaison de plusieurs enregistrements d'un même texte ou d'un même fragment théâtral.</p> <p>La préparation d'un ensemble de scènes ou la réalisation d'une pièce de théâtre peut constituer un grand projet pour un groupe d'élèves animés par des enseignants formés à cette activité.</p> <p>Dans tous les cas, le travail de théâtralisation, même modeste, doit, autant qu'il est possible dans le contexte scolaire, prendre en compte les différents langages de l'expression théâtrale : espace, lumière, mouvements corporels, voix.</p>	

	Enjeux et finalités	Démarches
	<p>Etude des genres et des registres dans une perspective d'histoire littéraire, par une réflexion sur les caractéristiques du genre et ses évolutions.</p>	
2^{nde}	<p>Lectures d'œuvres relevant de la tragédie ou de la comédie.</p> <p>Approche de la notion de registre tragique ou comique</p> <p>Lectures d'œuvres complémentaires permettant de saisir les évolutions du genre.</p> <p>Introduction aux spécificités de la création théâtrale, à la fois texte et spectacle.</p>	<p>Genre scénique, le théâtre impose un travail sur l'oral.</p> <p>On peut initier les élèves aux problématiques du dialogue.</p> <p>Il est nécessaire de prendre en compte le rôle de l'espace scénique, des décors et des costumes, des éclairages et d'engager une réflexion sur les conventions de représentation.</p> <p>L'étude du théâtre offre de nombreuses occasions de travail en liaison avec les arts.</p>
1^{ère}	<p>Faire comprendre aux élèves comment l'œuvre dramatique prend toute sa signification dans sa réalisation sur scène et leur faire découvrir les ressources de signification que permet l'association du verbal et du non-verbal.</p>	<p>Dans l'analyse des textes, deux préoccupations s'imposent : la visualisation associée au texte, de préférence par vision de la pièce, au moins par mise en voix et en espace en classe et des analyses comparatives.</p> <p>Le recours à des documents tels que reproduction de décors et de costumes, musiques, enregistrements, est préconisé. Un temps de réflexion sur le rôle des interprètes est nécessaire.</p>

Comment ?

Les acteurs du projet

Il est important de bien définir, dès l'élaboration du projet, le rôle de chacun des acteurs à savoir l'équipe éducative, le chef d'établissement, le partenaire artistique et l'élève.

Pour le rayonnement du projet, plusieurs membres de **l'équipe éducative** doivent participer à son encadrement, chacun devant y trouver sa place. S'agit-il par exemple d'un projet interdisciplinaire mené avec les professeurs d'arts plastiques et d'éducation musicale ? Leur rôle est-il d'apporter un décor sonore et visuel au travail théâtral déjà en partie achevé ou de participer à une recherche collective de correspondances artistiques dès la gestation de la réalisation ? Quel accompagnement le professeur documentaliste peut-il apporter à ce projet ? De quelle manière le conseiller principal d'éducation est-il associé au projet ?

Il est également essentiel d'associer **le chef d'établissement** dès l'origine du projet et d'évoquer avec lui à la fois les objectifs pédagogiques et les implications sur la vie de l'établissement. Il peut en effet jouer un rôle déterminant de conseil et d'aide à la mise en œuvre du projet sous ses différents aspects : matériel (locaux, outils techniques), fonctionnel (aménagement horaire, contact avec les partenaires, démarches administratives, communication interne et externe) et financier (recherche de financements, soutien en conseil d'administration).

Un projet d'éducation artistique et culturelle suppose un partenariat avec **un professionnel de l'art ou de la culture**, tant dans sa conception que dans sa mise en œuvre. Il est essentiel de l'associer dès la première phase de concertation afin d'interroger ensemble la place et les attentes de l'artiste et de l'enseignant, ainsi que les complémentarités à construire. Cela permet également de définir un calendrier, un budget mais aussi une évaluation en amont du projet.

Cette confrontation liminaire d'objectifs, de compétences et de rôles évite les malentendus, bouscule les représentations de chacun et enrichit le projet. L'intervenant artistique ne doit en effet en aucun cas être cantonné à un rôle de prestataire qui viendrait suppléer l'enseignant lorsque celui-ci estime être à la limite de ses compétences. Il n'assure pas un enseignement et ne se substitue pas à l'enseignant qui demeure responsable de ses élèves et de sa classe. Il va donc de soi que l'artiste n'intervient pas seul auprès des élèves. Il intervient avec sa différence, son statut et ses compétences propres et ouvre à cet égard une autre démarche de rencontre avec les œuvres et avec la création.

Le rôle de **l'élève** doit être également clairement défini. Loin d'être passif, il participe pleinement à l'aventure et l'enrichit par ses propositions et la mobilisation de ses compétences particulières. Mais cela suppose aussi qu'il soit respectueux de chacun et solidaire de tous. L'élève spectateur se tait, regarde et écoute ses camarades lorsqu'ils jouent. Il leur laisse d'abord la parole. Puis il commente et fait des propositions qui sont discutées et prises en compte par l'ensemble du groupe et les animateurs pour nourrir une véritable création collective.

La valorisation et le rayonnement

Il est essentiel de prévoir les différents moyens de diffusion du projet à la fois dans et hors de l'établissement, à travers par exemple des présentations de petites formes durant l'année, une série de (re)présentations au terme du parcours ou encore une exposition. Trop de projets restent confidentiels alors qu'ils pourraient contribuer à dynamiser la vie culturelle de l'établissement et du territoire dans lequel ils s'inscrivent.

Cf. la communication du projet, page 52

L'évaluation

Il est utile de déterminer les modalités de l'évaluation au sein de l'équipe d'animation (temps de concertation) mais aussi avec les élèves (moments d'échanges, questionnaire, carnet de bord, appréciation de la ou des productions...). Les critères de cette évaluation doivent concerner le projet lui-même (ses modalités, la qualité de la ou des réalisations), la dimension partenariale, les acquis des élèves mais aussi les acquis des enseignants...

Avec qui ?

À l'extérieur de l'établissement, de nombreux partenaires peuvent apporter leur soutien au projet.

Afin de bénéficier de conseils en matière d'élaboration et de conduite de projet, il est judicieux de s'adresser au **délégué académique à l'action culturelle (DAAC)** du rectorat. Il est souvent relayé par des coordonnateurs académiques en charge d'une mission sectorielle, telle que le théâtre, la danse ou la musique, dans le second degré. Pour le premier degré, des coordonnateurs départementaux pour l'éducation artistique et l'action culturelle sont également désignés dans les inspections académiques.

La **Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)**, service déconcentré du ministère de la culture et de la communication en région, est également un interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives à l'intervention d'un artiste en milieu scolaire (choix, modalités financières, etc.). Le conseiller théâtre et le conseiller à l'éducation artistique sont particulièrement désignés pour offrir ce type de conseil.

Les différents échelons des **collectivités territoriales** peuvent être aussi partenaires du projet. La loi de décentralisation propose des mesures qui favorisent la coopération avec l'éducation nationale, ainsi qu'entre les collectivités elles-mêmes. Loin de se limiter au transport des élèves dans le cadre d'une sortie à un spectacle, nombreuses sont celles qui développent une politique d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec l'État et à l'échelle de leur territoire. Il convient donc de se renseigner auprès de chacune d'elles sur l'aide qu'elle peut consacrer à chaque projet.

Les **structures culturelles** ont développé des liens privilégiés avec l'éducation nationale. Leurs services de médiation culturelle proposent aux établissements qui les sollicitent une programmation de spectacles accessibles aux jeunes, des actions d'accompagnement, une expertise et une aide aux projets.

Placé sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, le **réseau Scérén** met à disposition des acteurs et usagers du système éducatif, à travers les centres régionaux de documentation pédagogique et leurs implantations départementales, un ensemble de ressources multi-supports : ouvrages pédagogiques de référence, théâtre filmé, documentaires vidéo, revues spécialisées, bases de données en ligne, bibliographies... Il a également pour mission d'éditer des produits qui valorisent des expériences menées sur le terrain et qui incitent à monter des projets. Il peut enfin mettre en œuvre des animations pédagogiques pour les équipes des établissements et co-organiser des événements et rencontres entre les partenaires du Théâtre Éducation.

Pleins feux sur...

... les associations départementales Théâtre Éducation

L'académie de Nantes bénéficie d'un réseau de cinq associations Théâtre Éducation. Chacune couvre un département : *Amlét* en Mayenne (53), *Comète* en Loire-Atlantique (44), *En Jeu* en Maine-et-Loire (49), *Théâtre pour l'Avenir* en Sarthe (72) et *Vents et Marées* en Vendée (85). Elles sont composées majoritairement d'enseignants mais aussi d'artistes militants.

Leurs objectifs sont l'information, la formation et l'organisation de rencontres d'élèves, mieux connues sous le nom de *Printemps théâtraux*.

Ce réseau de bénévoles représente un relais essentiel pour accompagner l'élaboration et le suivi de projets dans le domaine du théâtre. Les responsables de ces associations exercent également des responsabilités départementales auprès du rectorat de Nantes.

Coordonnées des associations Théâtre Éducation

Cf. annuaire des ressources (contacts en Pays de la Loire), page 59

... le Théâtre-amphi du lycée Douanier-Rousseau à Laval

Dans certains établissements scolaires s'ouvrent et se construisent des espaces spécifiquement dédiés aux pratiques artistiques et culturelles. Ces équipements sont financés par les collectivités territoriales qui ont d'ores et déjà des compétences en matière de construction, d'entretien et de fonctionnement des bâtiments scolaires. La Ville a la charge des écoles, le Département celle des collèges et la Région celle des lycées et des établissements d'éducation spécialisés.

Ainsi, le lycée Douanier-Rousseau à Laval (53) bénéficie depuis la rentrée 2005, d'une salle de théâtre-amphi dans son enceinte. Financée en totalité par la Région des Pays de Loire, cette salle a été imaginée et conçue en concertation avec l'équipe pédagogique et le partenaire artistique (le Théâtre de l'Éphémère) de l'option théâtre, laquelle concerne chaque année un élève du lycée sur dix, soit une centaine d'élèves.

Cette salle de spectacle offre un espace scénique de 150 m², une régie son et lumière mobile, deux loges (garçons et filles) et un gradin de 144 places rétractable qui permet ainsi de profiter de l'ensemble de l'espace, soit 450 m². Consacrée en priorité aux activités de théâtre dans le lycée (travaux des élèves inscrits en option théâtre, formations des enseignants, etc.), cette salle permet de présenter les petites formes produites par les élèves à la communauté scolaire et au public.

Repères

Bibliographie

Cabet Jean-Louis, Lallias Jean-Claude
Les pratiques théâtrales à l'école
 Rectorat de Créteil - Mission d'action culturelle, 1985.

Lallias Jean-Claude, Lasalle Jacques, Loriol Jean-Pierre

Le théâtre et l'école. Histoire et perspectives d'une relation passionnée
 ANRAT ; Actes Sud, 1985.

Pour appréhender les contenus de l'éducation artistique en matière de théâtre : l'improvisation, le mouvement, la déclamation, la lecture du texte, l'écriture dramatique et l'analyse du spectacle.

Page Christiane

Pratiques du théâtre

CNDP ; Hachette Éducation, 1998.

Pour aborder le théâtre à travers diverses approches : jeu dramatique, marionnettes, théâtre du mouvement, théâtre-image et écriture dramatique.

Du théâtre à l'école

CRDP de l'académie de Lyon ; Hachette Éducation, 1994.

Une réflexion sur les pratiques théâtrales, source de renouvellement pédagogique.

Le théâtre au collège

CNDP, 1997.

Des propositions de parcours théâtraux exploitables à l'école, au collège et au lycée.

Zucchet Freddy

Oser le théâtre

CRDP de Grenoble, 2002.

Quand la pratique théâtrale complète les apprentissages traditionnels et s'inscrit dans une véritable pédagogie de projet...

En ligne

Association nationale de recherche et d'action théâtre - ANRAT

www.anrat.asso.fr

Actualités, rencontres et publications du Théâtre Éducation.

Centre national du théâtre – CNT

www.cnt.asso.fr

Centre d'information, de documentation et de conseil sur le théâtre ; base de données sur les spectacles, organismes, personnes et formations ; vidéothèque sur le spectacle.

CRDP des Pays de la Loire

www.crdp-nantes.cndp.fr

> rubrique Arts et culture / théâtre

Nombre de ressources pour accompagner la pratique du théâtre en classe. Des liens vers :

- **La base des expériences pédagogiques**

Actions exemplaires menées dans le domaine de l'éducation artistique et de l'action culturelle.

- **La base des ressources culturelles locales**

Lieux, organismes et personnes ressources pour monter un projet culturel en milieu scolaire.

- **Le département arts et culture du Scérén**

Ressources, informations et éditions pour l'éducation artistique et culturelle ; carnet d'adresses du réseau arts et culture en région.

- **Les pôles nationaux de ressources théâtre**

CNDP

www.cndp.fr

> rubrique Informations officielles

En libre consultation : programmes et accompagnements pour les enseignements primaire (la sensibilité, l'imagination, la création - éducation artistique) et secondaire (enseignements artistiques).

Éducation, arts et culture

www.education.arts.culture.fr

Le portail interministériel d'information dédié à l'éducation artistique et culturelle.

Hors les murs - HLM

www.horslesmurs.asso.fr

Centre de ressources sur les arts de la rue et les arts de la piste.